

Les bobines de fil de fer sont déchargées de la péniche et acheminées par camion jusqu'à l'usine.

IVR22 20076000134XA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Oise ; (c)

Communauté de l'Agglomération Creilloise

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

23 avril 2024 Page 1